

# ANNEXE .HK - CONDITIONS PARTICULIERES POUR LES EXTENSIONS .HK et .香港

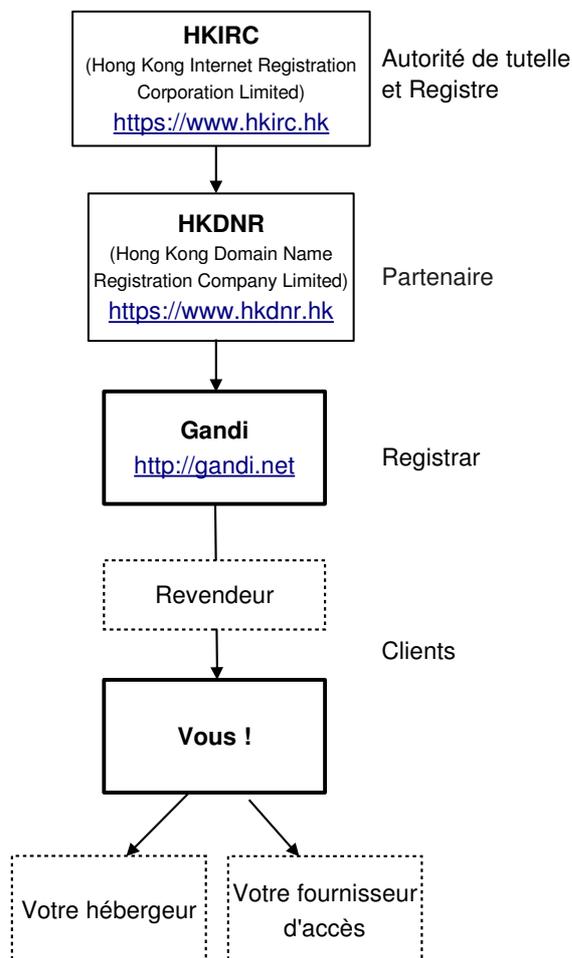
version n° 2.0 du 18 décembre 2012

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .HK ou .香港 supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse : <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

## Article .HK.1. Autorité de tutelle et Registre

.HK est l'extension officielle de Hong Kong et .香港 (.xn--j6w193g) l'extension officielle de Hong Kong en IDN. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour les extension .HK et .香港 :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

## Article .HK.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .HK ou .香港, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .HK et .香港, définies par HKIRC et HKDNR, consultables aux adresses suivantes :

- Politique et procédure d'enregistrement : <https://www.hkirc.hk/content.jsp?id=33#!/34>
- Contrat d'enregistrement : <https://www.hkdnr.hk/content.jsp?id=164>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .HK et à HKDNR. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

## Article .HK.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : <http://www.gandi.net/domain/hk/info>  
<http://www.gandi.net/domain/xn--j6w193g/info>

Les .HK et .香港 sont ouverts à tous. Les sous-extensions .COM.HK et .公司.香港 (.xn--55qx5d.xn--j6w193g) sont réservés aux sociétés enregistrées auprès du Registre du commerce d'Hong Kong (HKSARG).

Pour enregistrer un nom de domaine en .HK ou .香港, Vous devez respecter les conditions suivantes :

- la durée d'enregistrement est de 1 an ;
- pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **au moins 3 jours avant la date d'Expiration** ;
- fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre du .HK peut détruire Votre nom de domaine ;
- spécifier des serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer, conformément aux standards «zonecheck» du Registre ;

- certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement :
  - <https://www.hkirc.hk/content.jsp?id=39#l/34> (article 7)
  - <https://www.hkirc.hk/content.jsp?id=8> ;
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets sont interdits.

Les noms de domaine sous les extensions .香港 et .公司.香港 **doivent être composés d'au moins un caractère chinois**. Cependant, les IDN (« Internationalized Domain Names ») ne sont pas disponibles pour les .HK et .COM.HK.

Gandi ne gère pas les « bundles ». Si Vous souhaitez transférer des noms de domaine sous la forme d'un « bundle », veuillez contacter Notre service client.

#### **Procédure d'enregistrement**

Lors de Votre demande d'enregistrement sur Notre site, veuillez indiquer les informations suivantes :

- si Vous êtes une personne physique :
  - Votre numéro d'identification (numéro de carte d'identité, de passeport ...)
  - le type de document d'identification (carte d'identité, passeport ...)
  - le pays d'origine de Votre document d'identification
  - Votre date de naissance
- si Vous êtes une personne morale :
  - Votre numéro d'identification (SIREN ...)
  - le type de document d'identification (Kbis ...)
  - le pays d'origine de Votre document d'identification.

De plus pour l'enregistrement d'un nom de domaine dans les sous-extensions .COM.HK et .公司.香港, veuillez Nous faire parvenir une copie de Votre certificat d'enregistrement auprès du registre du commerce d'Hong Kong (HKSARG), à défaut Votre demande d'enregistrement sera annulée.

Le Registre peut réclamer des documents supplémentaires pour vérifier les déclarations du titulaire, y compris après l'enregistrement du domaine. Si les documents ne lui parviennent pas dans le délai imparti, ou si la configuration technique du domaine n'est pas conforme aux spécifications et n'est pas corrigée dans le délai imparti, le Registre peut détruire le nom de domaine.

#### **Article .HK.4. Tarifs**

Nos grilles de prix sont consultables sur :  
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/hk/>  
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/xn--j6w193g/>

#### **Article .HK.5. Stockage des données personnelles**

Vous acceptez que le Registre du .HK et HKDNR accèdent à Vos données personnelles et les rendent publiques dans une base de données [Whois](#).

#### **Article .HK.6. Règlement des litiges**

Le Registre du .HK a mis en place une procédure alternative de résolution des litiges spécifique pour les domaines en .HK et .香港, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

- Politique de résolution des litiges :  
<https://www.hkirc.hk/content.jsp?id=24#l/25>
- Règles de procédure :  
<https://www.hkirc.hk/content.jsp?id=24#l/26>
- Règles supplémentaires :  
[https://www.hkirc.hk/pdf/HK\\_Supplemental\\_Rules.pdf](https://www.hkirc.hk/pdf/HK_Supplemental_Rules.pdf)
- Organisme régulateur (HKIAC) :  
<http://www.hkiac.org/index.php/en/domain-name-dispute-resolution-a-odr/hkdrp>

#### **Article .HK.7. Transfert**

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que Vous avez bien fourni le code d'autorisation (fourni par Votre Registrar actuel), et que Votre domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins un mois avant l'Expiration du domaine).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'Expiration.

Gandi ne gère pas les « bundles ». Si Vous souhaitez transférer des noms de domaine sous la forme d'un « bundle », veuillez contacter Notre service client.

#### **Article .HK.8. Changement de propriétaire**

Le changement de propriétaire n'est **pas disponible sur Notre interface**. Cependant si Vous souhaitez changer le propriétaire d'un nom de domaine, veuillez contacter Notre service clients (un formulaire de changement de propriétaire est requis).

**Le changement de propriétaire n'inclut pas de renouvellement. La date de création est réinitialisée par le Registre, et l'éventuel prorata du temps qui restait avant le changement de propriétaire est perdu.**

#### **Article .HK.9. Processus de destruction**

**2 jours avant la date d'Expiration**, Gandi relâche le domaine au Registre. Tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont alors désactivés.

A partir de cette date, le domaine est placé en statut de Quarantaine et peut être restauré, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clientèle. La durée de la Quarantaine est de 60 jours calendaires.

Si le domaine n'est ni renouvelé ni restauré dans ces délais, le Registre le supprimera, et le domaine deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

*-fin de l'annexe .HK-*